



La Balise



Concours photos 2021 © Stefano Balestrini, 1^{er} prix

Edito Ma Commune

La commune est notre lieu de vie et donc bien plus qu'un concept géographique ou politique : la toile de nos vies y est ancrée.

Nous avons la chance de vivre dans une commune magnifique, loin des nuisances des villes, tels le trafic et le bruit, ceci au bord du lac Léman. Exceptionnel !

Notre bien-être nous semble trop souvent acquis et nous perdons parfois la perspective en nous accrochant à des défauts mineurs. Les médias révèlent les problèmes gigantesques auxquels d'autres communautés sont confrontées : la sécurité, les transports, un climat hostile...

L'eau potable de Saint-Prex est d'une qualité exceptionnelle. Pour ma part ayant vécu dans des pays africains, je suis toujours reconnaissant de ne pas devoir faire des kilomètres pour remplir mon tonneau au quotidien. La reconnaissance pour la chance que nous avons doit stimuler nos efforts pour préserver et partager notre microcosme communal et faire les concessions nécessaires pour conserver ce bien commun.

La commune est aussi le noyau politique de notre pays. Les institutions communales sont garantes de notre démocratie et du degré de liberté dont chacun jouit.

Les mécanismes sont les mêmes à au niveau cantonal et fédéral. La commune est le laboratoire de base où chacun de nous peut à sa façon y contribuer. La démocratie nécessite une attention soutenue pour garder l'équilibre entre tous les courants et ainsi de trouver les meilleures solutions pour notre société. Les discussions actuelles autour du Covid-19 ou de la transition énergétique sont très polarisées et nécessitent encore beaucoup de travail et de temps pour trouver des consensus respectant les libertés et contraintes physiques de notre monde.

Chacun de nous, à sa façon, contribue à cette qualité de vie ainsi qu'au tissu social de notre Commune et à l'animation du débat démocratique. La phrase de J.F. Kennedy est très explicite et comporte une valeur fondamentale dans le flux démocratique : « *Ne demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande ce que tu peux faire pour ton pays* ».

Jan von Overbeck, Municipal



Sommaire

Concours photos 2021	2
Affaires communales	3
Patrimoine	6
Programme de législation	8
Nature	10
Les Petits & Commerçants	11
Personnalités	12
Art & Loisir	14
Coup de cœur & Nonagénaire	15
Agenda	16

Concours photos 2021

2

Les jardins de Saint-Prex

Le huitième concours photos s'est clôturé le 31 décembre dernier. Les 31 clichés répondant au thème «Les jardins de Saint-Prex» sont publiés sur notre site internet sous la rubrique «Albums photo».

Le jury, composé des membres de la Municipalité, a examiné chaque photo avec soin et selon les critères définis dans le règlement ad hoc. Il a décerné les prix suivants:

1^{er} prix : Photo de couverture

Stefano Balestrini «*Sous le magnolia*»
cliché daté du 3 avril 2021

2^e prix :

Didier Viret «*Lieux de cultures*»
cliché pris le 31 juillet 2021

3^e prix :

Sabrine Mathez «*Pavé Fleuri*»
cliché immortalisé le 25 juin 2021

Les photos transmises seront utilisées pour illustrer les activités promotionnelles de la commune de Saint-Prex, ainsi que notre journal communal. Nous remercions tous les photographes pour leur précieuse participation.

Notre Autorité a décidé de ne pas reconduire ce concours en 2022. Celui-ci reviendra en 2023 avec un nouveau thème.



Concours photos 2021 © Didier Viret, 2^e prix



Concours photos 2021 © Sabrine Mathez, 3^e prix



Swisscom entreprend des travaux de modernisation de son réseau à Saint-Prex afin d'y installer la fibre optique. Les travaux d'installation se dérouleront quartier par quartier et rue par rue.

Les premiers contacts avec les propriétaires fonciers intéressés par un raccordement ont été pris dès la fin de l'année 2021, via Axians SA, partenaire de réalisation de Swisscom.

Le raccordement des logements et locaux commerciaux est gratuit à condition que les conduites mises à disposition par le propriétaire puissent être utilisées pour la fibre optique. Toutefois, Swisscom précise qu'elle ne peut pas garantir qu'elle sera en mesure de raccorder l'immeuble concerné à la fibre optique aux mêmes conditions à une date ultérieure.

Pour encourager les propriétaires fonciers à signer le contrat de raccordement, Swisscom met en avant les avantages de la fibre optique : « les habitants pourront simultanément regarder la télévision haute définition (HDTV) sur plusieurs postes, télétravailler et surfer à toute vitesse sur Internet ». L'entreprise souligne également que « ces travaux permettront également d'accroître la valeur et l'attrait

des biens immobiliers en les préparant aujourd'hui déjà aux défis de l'avenir ».

Les travaux de modernisation du réseau ne remettent pas en cause les raccordements et services préexistants qui seront conservés.

La fibre optique à Saint-Prex



Tarte Vaudoise



Appareil à tarte

15 g de farine
140 g de sucre
375 g de crème 35%
Cannelle en poudre

Bien mélanger la farine et le sucre, puis ajouter 100 g de crème et fouetter pour rendre le mélange homogène. Ajouter le reste de crème et mélanger à nouveau. Verser le mélange sur la tarte. Saupoudrer de cannelle le dessus. Cuire au milieu du four à 200°, 20-25 minutes. Laisser reposer la tarte après la cuisson. Décorer avec des fruits rouges ainsi qu'une rosace de crème fouettée avec un peu de cannelle moulue. Déguster à température ambiante.

Pâte à tarte

210 g de farine
5 g de poudre à lever
90 g de beurre coupé en petits cubes
75 g de lait
1 pincée de sel

Dans un saladier, mélanger la farine, la poudre à lever et le sel. Ajouter le beurre coupé puis malaxer (sabler) avec les mains. Faire un puit au milieu et ajouter le lait. Continuer à pétrir sans trop travailler la pâte. Faire une boule et laisser reposer 30 minutes au frigo (emballer la pâte dans du papier film). Beurrer et fariner la plaque à tarte puis y déposer la pâte abaissée. Pincer avec les doigts le bord tarte pour faire de jolis bords

Café Restaurant L'Union

www.auberge-union.com

Élections Cantonales

Comprendre le matériel de vote

L'enveloppe de transmission (grise)

Elle sert à recevoir le matériel de vote à la maison et à le transmettre directement dans l'urne le jour du scrutin ou dans les boîtes aux lettres de l'Administration communale réservées au scrutin.

Dans l'enveloppe vous trouverez :

- ▶ la carte de vote
- ▶ autant de bulletins que de listes déposées pour l'élection au Grand Conseil
- ▶ autant de bulletins que de listes déposées pour l'élection des candidats au Conseil d'État
- ▶ deux bulletins sans dénomination sur lesquels vous pouvez former votre propre liste de candidats : l'une pour le Grand Conseil, l'autre pour le Conseil d'État
- ▶ l'enveloppe de vote (jaune) dans laquelle vous glisserez vos bulletins

Si vous égarez votre enveloppe grise vide, vous pouvez utiliser une enveloppe conventionnelle.

Si vous égarez votre carte et/ou votre enveloppe de vote : **n'utilisez pas un ancien matériel de vote que vous auriez conservé.** Adressez-vous au Service administratif communal. 021 823 01 01 – administration@st-prex.ch

Vote des personnes malades

L'administration communale est désormais responsable du vote des malades. Charge à l'administration de se déplacer auprès des personnes qui en font la demande.



Votre enveloppe de vote (jaune)

Elle sera ouverte **uniquement** par le bureau électoral, le jour du scrutin.

Elle ne doit contenir que deux bulletins :

- ▶ un bulletin pour l'élection du Grand Conseil
- ▶ un bulletin pour l'élection au Conseil d'État

Les bulletins placés hors de l'enveloppe jaune ne sont pas pris en compte.

Les cartes d'électeurs placées dans l'enveloppe jaune ne sont pas prises en compte.

Entraînez-vous à signer !

Les jeunes électeurs ont parfois tendance à signer avec leur prénom sans leur nom de famille.

Nous les encourageons à profiter de l'occasion pour se trouver une signature plus formelle qui comprend leur nom de famille.



La carte de vote

- ▶ attention à bien la remplir au stylo à bille
- ▶ attention à bien inscrire votre date de naissance et non la date du jour → carte nulle
- ▶ attention à ne pas oublier votre signature → carte nulle
- ▶ attention à ne pas utiliser la carte d'un autre membre du ménage → carte nulle

Le traitement des bulletins à l'élection du Grand Conseil

L'élection au Grand Conseil est une élection selon le système proportionnel.

Explication :

Le nombre de sièges des députés est distribué entre les partis.

Les sièges sont ensuite répartis entre les candidats qui ont obtenus le plus grand nombre de voix au sein de la liste présentée par leur parti, même s'ils n'ont pas obtenu la majorité des votes.

Conséquences:

16 sièges sont attribués à l'arrondissement de Morges au sein du Parlement vaudois à partager entre les sept listes déposées. Les partis qui reçoivent le plus de voix ont droit à plus de sièges que les partis qui ont reçu moins de voix. Tous les partis ne seront pas représentés.

Illustration de votes possibles:

- ▶ Une liste non modifiée au nom du parti « *Motivé* » = 16 voix pour le parti « *Motivé* », une voix pour chacun des 16 candidats cités.
- ▶ Une liste sans dénomination avec 8 candidats parti « *Motivé* », 4 candidats du parti « *Engagé* » et 4 candidats du parti « *Dynamique* » = 8 voix pour le parti « *Motivé* », 4 voix pour le parti « *Engagé* », 4 voix pour le parti « *Dynamique* » et une voix pour chacun des candidats cités.
- ▶ Une liste modifiée au nom du parti « *Motivé* » avec 8 candidats du parti « *Motivé* » et 8 lignes vides = 16 voix pour le parti, une voix par candidat cité.
- ▶ Une liste modifiée au nom du parti « *Motivé* » avec 8 candidats du parti « *Motivé* » que vous doublez en recopiant leurs nom chacun une fois = 16 voix pour le parti, deux voix par candidat cité.
- ▶ Une liste vierge sans dénomination avec 8 candidats d'un même parti et 8 lignes vierges = 8 voix pour le parti et une voix par candidat cité.

Concrètement :

Votre bulletin ne doit pas comporter plus de 16 noms. Tous les noms en surnombre seront biffés par le bureau électoral à partir du dernier nom inscrit sur le bulletin.

Vous pouvez modifier le bulletin d'une liste : en conservant le nom de la liste inscrit en haut du bulletin.

En biffant un certain nombre de noms de la liste, vous pouvez ajouter le même nombre de candidats d'autres listes en gardant toujours un maximum de 16 candidats.

Attention : si vous ajoutez des noms de candidats sans en tracer un nombre identique, votre bulletin comportera un surnombre de noms. Le bureau électoral se charge de biffer les noms en surnombre en partant du bas, ce qui reviendra à biffer les noms que vous avez ajoutés manuellement.

Vous pouvez doubler les chances d'un candidat d'être élu en reportant son nom manuellement sur le bulletin de la liste à laquelle il appartient.

Attention : n'oubliez pas de tracer un nom dans la liste pour que votre vote soit pris en compte, sinon le bureau électoral se charge de biffer le nom en surnombre en partant du bas, ce qui reviendra à biffer le nom que vous avez ajouté manuellement.

Vous reportez un ou plusieurs noms manuellement sur un bulletin.

Attention : écrivez au stylo bille et lisiblement, dans le cas contraire le bureau électoral tracera le ou les noms inscrits au crayon à papier ou illisibles.

Vous ajoutez un ou plusieurs noms de personnes qui ne sont pas officiellement candidates.

Attention : le bureau électoral les tracera d'office.

Tous les noms ajoutés au verso du bulletin seront biffés d'office.

Horaires du local de vote

A Saint-Prex, le local de vote est ouvert à l'Administration communale les dimanches de votations et d'élections entre **9h et 11h**. L'heure de fermeture est harmonisée dans l'ensemble du Canton.



Dans tous les cas, votre bulletin sera considéré comme nul si vous ajoutez :

- ▶ un signe quelconque, comme un petit cœur à la place du point sur un i
- ▶ un message personnel
- ▶ un signe de ponctuation
- ▶ un trait de soulignement sous un nom

Dans tous les cas, votre vote sera considéré comme non valable :

- ▶ les bulletins de vote sont placés hors de l'enveloppe jaune
- ▶ la carte d'électeur est placée dans l'enveloppe jaune
- ▶ un surnombre de bulletins pour la même élection se trouve dans l'enveloppe jaune : par exemple, trois bulletins différents pour l'élection au Grand Conseil et deux bulletins différents pour l'élection au Conseil d'État

Le traitement des bulletins à l'élection du Conseil d'État

L'élection des Conseillers d'État est une élection majoritaire, les candidats ont besoin de plus de 50% des voix pour être élus.

Dix listes ont été déposées, seulement sept candidats seront élus.

Votre bulletin ne doit pas comporter plus de sept noms.

Tous les noms en surnombre seront biffés par le bureau électoral en partant du bas du bulletin.

Dans le système majoritaire les voix comptent uniquement pour les candidats cités.

Vous pouvez modifier le bulletin d'une liste : en traçant certains noms de la liste, vous pouvez ajouter des candidats d'autres listes, en gardant toujours un maximum de 7 candidats.

Attention au surnombre de noms sur un bulletin : le bureau électoral se charge de biffer les noms en surnombre en partant du bas, ce qui reviendra à biffer les noms que vous avez ajoutés manuellement.

Si vous ajoutez le nom d'un candidat déjà cité sur la liste, il ne sera pas pris en compte selon les règles du scrutin majoritaire.

Vous reportez un nom ou plusieurs noms manuellement sur un bulletin.

Attention : écrivez au stylo bille et lisiblement, dans le cas contraire le bureau électoral tracera le ou les noms inscrits au crayon à papier ou illisibles.

Tous les noms ajoutés au verso du bulletin seront biffés d'office.

La Tour de L'horloge Un Patrimoine National

Daniel Mosini



Réception du Président du Conseil National André Bugnon le 5 décembre 2007 © Luminis

Le millésime de 1234 a été authentifié comme date de la petite cité médiévale du bourg de Saint-Prex. Le chapitre de Lausanne en fit jeter les bases à peu près triangulaires, sur la presqu'île qui s'avance dans le Léman et fit construire des ouvrages de défense en bois, remplacés au cours du même siècle par de solides murs de pierres, longés d'un fossé. L'auteur de cette ville neuve est probablement Jean Cote-reel, architecte originaire du Nord de l'Europe et qui dirigeait les travaux de construction de la Cathédrale de Lausanne. De cette époque, date la porte de ville transformée en tour d'horloge en 1725 puis restaurée en 1950 et 68-70.

voisin de la Tour de l'Horloge, exerçait à la Grand-Rue, le métier d'horloger. Il réparait des montres, pendules de clochers de villages et d'églises. Remonter les contre-poids en fonte permettait au mouvement de l'horloge mécanique de fonctionner une semaine. Cette magnifique construction de 1901 fabriquée par Louis Crot à Granges-Marnand, exposée à la salle de réception de l'Administration Communale a été remplacée en 1992 par une horloge électronique radio pilotée.



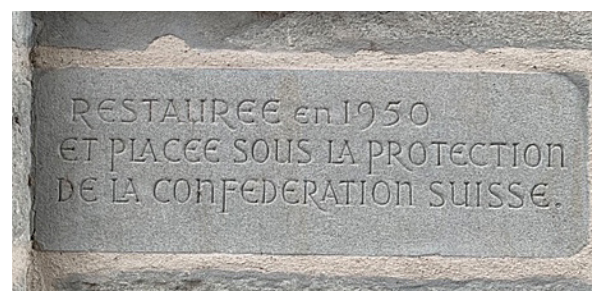
Le clocheton de l'horloge offre deux maximes à méditer

«*Laissons dire et faisons bien*», côté Nord est la devise majeure reprise à toutes les opportunités municipales et villageoises lorsqu'il s'agit de justifier les bonnes actions des Autorités communales et de nos sociétés locales. Bref elle est la devise prononcée à toutes les sauces et loin à la ronde, car elle a tout son sens de discrétion et efficacité.

Sur la face Sud, vous pourrez lire «*Celui qui veille voit venir l'heure de son départ*».

La surveillance de l'horloge de la porte de Saint-Prex étant dévolue aux régents du XVIII^e au XIX^e siècle.

Il y a quelques années, Elie Cuendet,



© Daniel Mosini

Un patrimoine d'une grande rareté

La porte de la ville prise dans la muraille est d'une grande rareté. Il n'en compterait de cette qualité que trois en Romandie et sept en Suisse.

La Porte de l'Horloge fut reconnue d'intérêt national en 1950 par la Confédération Suisse. Une plaque a été apposée dans le passage de la porte.

La tour et tout le bourg sont inscrits à la Ligue suisse du patrimoine national grâce au prix Henri-Louis Wakker décerné le 23 juin 1973. Cette reconnaissance, pour la 2^e commune de Suisse à le recevoir, vaut pour une protection exemplaire des



sites urbains et villageois qu'il s'agit de conserver et toujours valoriser.

De plus, l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse ISOS a classé le périmètre du bourg et l'élément individuel de la porte de ville dite « *Porte de l'horloge* » en catégorie A, grâce à sa substance d'origine d'une même époque. Ses qualités de situation, spatiales et historico-architecturales sont prépondérantes.

Une place très convoitée

La place de l'horloge située côté Nord de la porte a toujours été considérée comme une place de réception exceptionnelle pour des rassemblements villageois.

D'autres manifestations ont utilisé la Tour de l'Horloge pour accueillir par exemple notre Président du Conseil National André Bugnon le 5 décembre 2007. Les discours furent prononcés du haut des escaliers de la Tour.

Citons encore l'inauguration de l'Auberge de l'Union ou les 4 heures du Guillon.

Le conseil de l'Abbaye de l'Union et son cortège ont pour habitude de s'arrêter sous la Porte pour saluer avec son drapeau sa sortie du Bourg lors du couronnement des rois et bientôt de reines.

En résumé, la Tour de l'Horloge est un joyau du passé, inscrit au patrimoine national mais aussi dans le cœur des Saint-Preyards qui tiennent à honorer, restaurer et conserver le site comme un centre de la vie locale.

Notre Syndic, Stéphane Porzi, m'a confirmé que la nouvelle Municipalité a repris l'étude existante et va de l'avant avec la valorisation des bâtiments précités.

La maxime inscrite sur la Tour de l'Horloge reste donc toujours valable.

Acquisition autour de la Tour de l'Horloge par la Commune

La Tour de l'Horloge est un bâtiment de 23 m² situé sur la parcelle 1 du cadastre de Saint-Prex et d'une surface totale de 206 m².

Les trois bâtiments, deux à l'Ouest et un à l'Est de la porte ont été rachetés par la Commune grâce aux excellents contacts qu'entretenait naturellement le Syndic André Bugnon avec les trois propriétaires, soit :

En 1997

Le bâtiment de Marie-Louise Glardon, marraine du caveau des vigneron, sis sur la parcelle 54 et le bâtiment d'Henri Roulet, avec une cave exceptionnelle sis sur la parcelle 55.

En 1998

Le bâtiment de Paul Maeder, dont la forge est devenue le point touristique local et le magasin la « *Belle Suisse* » sis sur la parcelle 2.

Le tout pour un montant de 1,41 mios. Ces quatre immeubles communaux forment une unité de cette belle place de fête.



2021 2026

Vision de la Municipalité pour la législature



Cadre de vie agréable pour toutes les générations



Notre Bourg doit conserver son bel aspect tout en demeurant bien vivant. La Municipalité se préoccupe avant tout de ses citoyens, tout en restant attentive à la diversité du lieu.

Pour les jeunes et les familles, la Municipalité souhaite accroître le nombre de **places de garde** pour les 0-8 ans, **améliorer la sécurité** sur le chemin de l'école et développer les **lieux de rencontres et de loisirs** pour tous.

Elle développera aussi un cadre de vie accueillant pour les Saint-Preyardes et Saint-Preyards plus âgés : activités, mobilité, mise à disposition de services de soins et de soutien pour le **maintien à domicile** de ceux qui souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur chez-eux. L'**accès à des soins primaires de qualité** est aussi important pour tous les usagers de la Commune.

La Municipalité souhaite maintenir un parc de logements à **loyers abordables**, afin que les Saint-Preyardes et Saint-Preyards puissent demeurer dans la

Commune, tout en développant des **possibilités de travail**.

La Commune est riche de ses **sociétés locales** qu'il conviendra de valoriser. La culture présente à Saint-Prex sera aussi encouragée par des **soutiens aux artistes** établis et en devenir. L'offre de **jardins communaux** (toches) sera développée.

Enfin, comme boussole à ses actions, la Municipalité utilisera les recommandations du label national **VilleVerte suisse**, ainsi que celui de **Cité de l'énergie** dans une perspective concrète et pratique.

La Municipalité souhaite garder un bon niveau de **sécurité** et mieux **communiquer et informer** les citoyens.



Par ces lignes, la Municipalité présente sa vision pour la législature 2021-2026. Elle fixe le cadre global de ses intentions, ainsi que ses objectifs pour cette période.

C'est un engagement volontaire et public dans la perspective de stimuler la communication, la collaboration et les synergies entre tous les partenaires de notre Commune.

La Tour de l'Horloge nous rappelle la devise de notre village « Laissons dire et faisons bien ».

La Municipalité souhaite faire vivre cet adage dans ses actions politiques concrètes.

Qualité de vie pour les Saint-Preyardes
et les Saint-Preyards dans une perspective
de **développement durable**.

La Municipalité a le plaisir de vous
présenter sa vision communale pour
la législature 2021-2026.

Elle est disponible sur:

- www.saint-prex.ch
- ► Rubrique Administration
- ► ► Publications

Infrastructures et mobilité pour plus de confort



La Municipalité souhaite mener à bien des projets utiles et réalistes. Elle s'engage sur les points suivants :

- Reconstruire la **déchèterie**, les locaux du Service de l'environnement et des espaces publics (SEEP) et du Service des Eaux (SEaux) ;
- Élaborer un concept sur l'**énergie** pour Saint-Prex incluant diverses options adaptées à son contexte ;
- Développer une **mobilité douce** compatible à tous les usagers et établir une nouvelle politique de **stationnement** ;
- Rénover le **Centre sportif et culturel** du Vieux-Moulin ;
- Rénover les bâtiments de la **place de l'Horloge** et les valoriser ;
- Poursuivre la **mise en séparatif** des réseaux communaux des **eaux claires et usées**, puis collaborer avec les privés pour leur propre réseau ;
- Préserver la **qualité naturelle de l'eau** potable ;
- Maintenir la **STEPi** opérationnelle (station d'épuration intercommunale : Saint-Prex, Buchillon, Etoy) ;
- Planifier la future **STEP régionale** ;
- Étudier la réalisation d'un **nouveau port au Coulet** et la valorisation d'une zone de loisirs attenante .



Valorisation du territoire communal



En cohérence avec la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), la Municipalité finalisera les **plans d'affectation**.

Il s'agira aussi de développer les projets de quartier **de la Gare** et du **Motty**, ainsi que de valoriser la parcelle de **Sous-Allens**.

Enfin, pour assurer un tissu économique à l'échelle des infrastructures, de la taille et de l'esprit de Saint-Prex, la Municipalité développera et exploitera les zones d'activités non utilisées actuellement dans le cadre des **stratégies régionales de gestion des zones d'activités** (SRGZA) du Canton.

Régionalisation



Saint-Prex est indissociable de sa région. Ainsi, la Municipalité maintiendra les **liens avec les Communes voisines** par des rencontres régulières, accroîtra ses activités avec les **associations intercommunales** et participera à des **projets régionaux**, tels que la nouvelle

station d'épuration, la police de proximité (PRM), la protection civile ainsi que les différentes initiatives en rapport avec l'énergie et le climat. La Municipalité souhaite également renforcer la centralité de Saint-Prex en matière de **transports** et de **services**.

Des finances maîtrisées



La Municipalité entend avoir une gestion saine des deniers publics. Elle s'engage à **prioriser les investissements**, cherchera de **nouvelles sources de financement**, encouragera les **projets autofinancés** et reconsidérera

la **tarification de ses services**. Elle renforcera sa **communication** sur les sujets majeurs, tels que le budget, la cohésion sociale (anciennement « rééquilibrage de la facture sociale ») ou la péréquation avec le Canton.

Vos conseillers municipaux pour 2021-2026



De gauche à droite: **Jan von Overbeck**, **Anouk Gäumann**, **Véronique Savioz**, **Stéphane Porzi**, **Anthony Hennard**,



Commune
Saint-Prex



www.saint-prex.ch

Chemin de Penguey 1A - Case postale 51 - 1162 Saint-Prex
Tél. 021 823 01 01 - municipalite@st-prex.ch

Arbres et communes

Pierre Corajoud



© Caroline Corajoud

Un certain nombre de communes vaudoises font figurer un arbre sur leur armoirie. C'est le cas par exemple pour Gland et Echallens avec le chêne, pour Leysin avec le sapin.

A Saint-Prex, rien de tout cela. Mais pendant de nombreuses années un arbre plutôt singulier, trônant devant l'administration communale, faisait un peu office de repère communal. En tout cas, pour les amoureux des arbres... Il s'agissait d'un araucaria du Chili, disparu depuis quelque temps mais secondé aujourd'hui par un de ses « *confrères* » qui se trouve non loin de là près de la déchèterie.

L'araucaria du Chili est un arbre à la silhouette élégante avec son tronc élancé et ses nombreuses branches qui s'entrelacent. Ses feuilles persistantes sont plutôt coupantes, ce qui lui vaut le joli surnom de « *désespoir des singes* ». Son fruit volumineux, de la taille d'une noix de coco, contient des graines consommées en dessert

en Amérique latine, un peu comme le pignon du pin parasol dans le sud de l'Europe.

Cet arbre fut introduit en Europe à la fin du 18^e siècle grâce à un Espagnol, dénommé Menzies. Invité à la table du gouverneur espagnol du Chili, celui-ci fut intrigué par des graines grillées servies au dessert. Il se fit offrir des graines non-grillées afin de les planter en Angleterre. Cet arbre est la seule espèce du genre araucaria, qui en compte une quinzaine en tout, à être assez rustique pour avoir pu s'acclimater au climat européen.

L'essence de Saint-Prex

Si l'on devait toutefois mettre en avant une essence qui symbolise Saint-Prex, ce serait sûrement le tilleul. Possédant généralement un port large, arrondi et au feuillage dense, cet arbre était présent en nombre dans les communes à vocation entièrement agricole. Dans la campagne vaudoise et aussi par-

fois sur les hauts de la commune de Saint-Prex, sa silhouette bienveillante est toujours visible près des fermes. Certains prétendent que les sujets les plus imposants -s'ils étaient plantés à une distance suffisante des ruraux- faisaient autrefois office de paratonnerre naturel en épargnant ainsi les bâtiments attenants.

Surplombant le vieux bourg, le tilleul séculaire situé près du temple est un bon exemple de cette forme harmonieuse et arrondie que peut offrir cette essence. Il mérite qu'on s'y attarde lorsqu'il est dévêtu lors des mois d'hiver, déployant alors un squelette élégant.

Un autre de la « *famille* » veille sur les voyageurs de la gare. Il s'élève, quant à lui, à quelques dizaines de mètres des quais de la gare, côté Jura, sur des terrains appartenant à la Verrerie. De forme élancée, on ne voit plus que lui si on le connaît.

L'écureuil roux

Tiziana Di Fulvio



Sympathique petit rongeur arboricole qui suscite toute notre tendresse et qui se balade d'arbre en arbre, le numéro de ce mois-ci est consacré à l'écureuil roux (*Sciurus vulgaris*).

Saviez-vous que cet animal diurne n'hiberne pas vraiment ? Bien qu'on ne le voit que sporadiquement ces mois-ci, l'écureuil roux n'entre pas en hibernation mais réduit ses activités surtout en cas de forts vents ou de basses températures. Ne soyez donc pas surpris de le voir furtivement même en période hivernale. Il reste dans ses « *nids* » qu'il a construits en changeant volontiers de maisons de temps à autre.

L'écureuil roux est un animal plutôt solitaire sauf en période de reproduction.

Omnivore opportuniste, il adapte son alimentation selon les disponibilités et les saisons. Pendant les saisons froides, ils se nourrissent principalement de fruits d'arbres. En été et au printemps, il profite d'un régime plus diversifié constitué de fleurs, fruits, baies ou petits invertébrés tels qu'insectes ou escargots. Au cours de l'automne, notre petit mammifère constitue des réserves pour l'hiver. Il enterre ainsi des fruits

d'arbres au gré de ses déplacements qu'il redécouvre lors de ses recherches hivernales. Cependant, il en oublie un certain nombre. Ainsi, ces cachettes oubliées participent activement au renouvellement de la forêt.

Un danger tout particulier guette cependant notre écureuil indigène. Bien que les principaux prédateurs soient connus, depuis plusieurs années, la diminution des populations en Europe serait à mettre sur le compte de l'arrivée de l'un de ses congénères, l'écureuil gris.

Cet envahisseur venu de l'Amérique du Nord est plus massif mais moins agile que l'écureuil roux. Il semblerait qu'il profiterait mieux des ressources, tout spécialement en période automnale où il prendrait davantage de poids pour affronter l'hiver contrairement à l'espèce rousse. Il serait également vecteur de la coccidiose, maladie inoffensive pour lui mais fatale à son cousin européen.

A l'heure actuelle, aucune observation d'écureuil gris n'a été recensée officiellement dans notre région ce qui est de bonne augure pour notre petit rongeur local.



Saluer une personne est le premier geste d'interaction sociale ; il permet d'entrer positivement en contact avec elle. C'est le début de l'apprentissage des interactions sociales.

Les enfants apprennent beaucoup par l'imitation des personnes auxquelles ils sont attachés. Le meilleur moyen d'apprendre la politesse à un enfant, c'est donc, en montrant l'exemple en tant qu'adulte.

Et pour les enfants qui ne veulent pas dire bonjour ? Cela peut être par timidité, parce qu'ils sont en train de vivre une émotion forte ou parce qu'ils n'apprécient pas cette personne ou peut-être même qu'elle leur fait peur. Forcer un enfant à faire quelque chose n'est jamais la solution, parce que cela lui apprend qu'il doit faire les choses, non pas pour les bonnes raisons, mais parce que sinon il

risque de lui arriver quelque chose de peu agréable. Cela engendre également de la rancœur et invite à la revanche. La première chose à faire, c'est d'en discuter avec lui.

Qu'est-ce qui fait qu'il ne veut pas dire bonjour ? Qu'est-ce qu'il ressent ? Puis de discuter ensuite avec lui pour trouver des solutions qui conviennent à tous. Dans mon exemple, on pourra proposer à l'enfant, s'il préfère, de faire un signe de la main, un sourire, un clin d'œil.

L'enfant, lui-même, aura peut-être des idées à proposer. L'important dans cette démarche, c'est que l'enfant puisse se sentir entendu, reconnu dans ce qu'il vit et partie prenante des solutions.

Soyez patient, certains apprentissages prennent du temps. Votre enfant finira par intégrer progressivement votre modèle et n'oubliez pas de le féliciter lorsqu'il dira bonjour en lui faisant remarquer les réactions positives que son petit mot induit chez les gens.

La politesse

Élodie Schilt-Mercanton



Par un jour gris de janvier, Manu Torrent, Vorfaj Taulant et François Bolomey (de gauche à droite) se sont retrouvés à «La boîte à sardines»

© Fabienne Morand

« On pourrait créer une ouverture là pour y vendre nos produits ? », dit l'un d'eux. « Extra, comme ça les gens qui se baladent nous verront tout de suite », réagit un autre.

Eux, ce sont les trois pêcheurs-François Bolomey de Buchillon, Manu Torrent et Vorfaj « Loni » Taulant, de Tolochenaz – qui se sont associés pour tenir la future échoppe au bord du lac. Plus précisément à la cabane à Chapuisat, en face du Vieux-Moulin, qui appartient désormais à la commune de Saint-Prex.

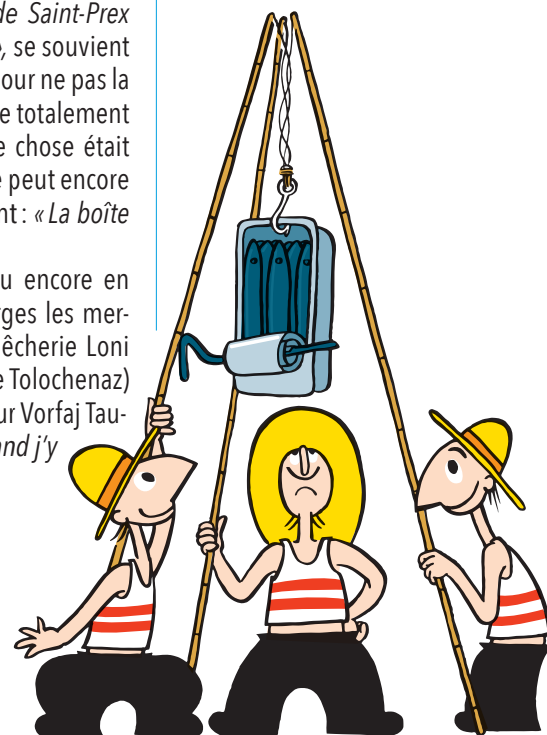
En ce début d'année, l'état des lieux et les aménagements étaient à l'étude pour une ouverture espérée au printemps. Le but : disposer d'un endroit bien placé pour, à tour de rôle, vendre leurs produits finis – pas de transformation sur place – issus de leur pêche. « C'est une belle opportunité de mettre nos produits en avant, car le lieu est bien plus visible que nos cabanes respectives », souligne Loni Taulant. « Et pourquoi pas de temps en temps organiser un événement fish & chips », sourit Manu Torrent.

A trois, ils pourront ainsi se partager la tâche, mais aussi garantir de toujours avoir du poissons. « Les gens ont l'ha-

bitude d'avoir tout, tout de suite, alors que nous devons faire avec ce que le lac nous offre », ajoutent-ils. Car, oui, la pêche n'est pas toujours miraculeuse.

« Nous avons appris que cette cabane était à remettre lorsque Claude Piguet, le dernier pêcheur de Saint-Prex arrêta et nous avons approché la Commune », se souvient François Bolomey. L'occasion était trop belle pour ne pas la saisir, même si les contours ne sont pas encore totalement définis. Au moment de notre rencontre, une chose était certaine – ou presque, qui sait, une autre idée peut encore surgir de leur filet –, le nom de l'établissement : « La boîte à sardines ».

En attendant, leurs poissons frais, fumés ou encore en mousse, sont à découvrir au Marché de Morges les mercredis et samedis pour Manu Torrent, à la pêcherie Loni (côté Lausanne de la cabane des plongeurs de Tolochenaz) le mardi, vendredi et samedi de 10h à 12h pour Vorfaj Taulant et à son local au centre de Buchillon « quand j'y suis » pour François Bolomey.



Poissons frais du Léman

Fabienne Morand

Violaine Preitner

Anne Devaux

« J'ai la grande chance de pouvoir remettre mes patients à Diane Mazy, une collègue extrêmement compétente qui leur apportera par de nouvelles méthodes plus de bien-être encore. »

En 1983, lorsque Violaine Preitner ouvre son cabinet de physiothérapie, elle est la première à apporter cette compétence à Saint-Prex. Pendant près de quarante ans, elle a exercé sa pratique Route de Rolle 2. Aujourd'hui, tout juste à la retraite, elle regarde en arrière avec lucidité : « Je n'ai de loin pas touché à toutes les possibilités thérapeutiques de la physiothérapie et je suis très heureuse de voir que les jeunes collègues vont beaucoup plus loin et que cette spécialité continue à progresser ».

Gratitude

Apprendre, se former, évoluer, progresser, « ébaucher avec chaque patient la voie d'un mieux-être sans aucune prétention », tel a été son leitmotiv. D'emblée, Violaine Preitner a toujours été convaincue que soigner, réadapter les déséquilibres du corps entre dans une démarche de traitement global d'harmonisation. L'expérience lui a appris « qu'on ne peut pas convenir à tout le monde et on ne peut pas trouver une solution à chaque cas, parce qu'on est toujours limité par sa propre expérience ».

Elle sait bien que la diplomatie n'a pas toujours été son point fort. En revanche, son engagement au service des patients n'a eu d'égal que sa détermination à donner le meilleur d'elle-même et elle en a été remerciée. « J'ai été extraordinairement et profondément touchée par tous les témoignages de reconnaissance et les remerciements de la part des patients ». A son tour, elle n'a pas assez de mots pour les remercier. « C'est la confiance des patients, des médecins et de mes collègues qui m'ont permis d'avoir un cheminement professionnel très riche ».

Souvenirs bouleversants

Dans la série des souvenirs bouleversants, elle place celui d'un grand prématuré qu'elle a suivi pendant deux ans. « Sa maman et sa grand-maman étaient très présentes et extrêmement collaborantes, le bébé pleurait beaucoup pendant certaines séances, mais quelle victoire de le voir marcher et se développer ! »

A l'autre bout de la vie, Violaine Preitner évoque la dégradation physique inéluctable due à la maladie : « J'étais un grain de sable au sein de la prise en charge pluridisciplinaire, mais ajouter mes compétences au travail des autres pour apporter un peu plus de confort à la personne est une leçon d'humilité ».

Témoignage de nos modes de vie

De façon beaucoup plus ordinaire, en trente ans, elle a vu les corps porter les stigmates de l'évolution de nos modes de vie, le plus déterminant étant l'apparition des écrans. « au fil des décennies, j'ai reçu de plus en plus de patients entre 30 et 40 ans dont les postures étaient sollicitées par le nombre d'heures de travail devant les ordinateurs, mais aussi par le stress ».

La retraite !

Depuis le début de l'année, elle prend ses marques pour vivre pleinement sa retraite. « Je pars heureuse de remettre le cabinet que j'ai créé à ma collègue de longue date, Claire Barraud »

A 70 ans, s'occuper d'elle-même est loin de suffire à Violaine Preitner qui place toujours ses besoins et ses problèmes après ceux des autres : « je me souviens qu'enceinte de mon deuxième fils, j'ai perdu les eaux en faisant un massage », raconte-t-elle en riant.

Mère de quatre fils, grand-maman de deux, bientôt trois petits-enfants, la famille est à la fois son socle et une source de vitalité. Grande voyageuse, elle est allée chercher des inspirations tout autour de la planète pour mieux soigner, mais également enrichir sa propre quête spirituelle et toujours plus d'humanité. Elle-même n'a pas été épargnée par la vie ni par la maladie. Si elle bouillonne encore lorsqu'elle se sent impuissante à agir, l'un ou l'autre de ses fils sait toujours la ramener à relativiser... un peu !





Claude Piguet est officiellement le dernier pêcheur professionnel de Saint-Prex, en attendant la relève. A la retraite depuis 2019, il ne ressent pas l'appel du lac ni de la pêche, tout simplement parce qu'il a laissé sa vie de pêcheur derrière lui et qu'il apprécie grandement sa vie de retraité.

Avec sa seconde épouse Anne-Claude, il est à la tête d'une famille recomposée de cinq enfants, dont trois sont mariés et de cinq petits-enfants. Les repas familiaux chez les Piguet, prennent tout de suite des allures de grande tablée.

Un destin tout tracé

Claude est fils de pêcheur. Il a appris enfant avec son père qu'il accompagnait du côté de Bursinel. Après son apprentissage de pêcheur professionnel, il obtient son permis en 1973 et travaille avec son père. A la fin des années 70, la diminution phénoménale des perches dans le lac le pousse à Morges où il devient employé communal de 1979 à 1985. «J'avais 26 ans, cela correspondait au bon moment pour mener ma propre vie. J'ai rencontré ma première épouse». Un fils naît de son union.

A Saint-Prex, Claude rencontre Henri Chapuisat, pêcheur professionnel et avec lui, il reprend son métier d'ori-

gine. «Il était dur au travail mais il m'a appris beaucoup de choses». Avec Henri Chapuisat, il apprend et pratique «la pêche à la monte*» pour laquelle il faut être deux. A quarante ans, il s'offre son propre bateau.

La vie de pêcheur

Près de 45 ans sur le lac, les saisons de pêche en fonction des espèces, se succédant tout au long de l'année, sans prendre de vacances. Il raconte cette vie d'avant, la rudesse du métier avec une grande économie de mots. «Les hivers terribles où on ne pouvait aller sur le lac à cause de la bise», mais aussi, les périodes de canicules où il fallait rentrer dare-dare pour «dépêcher» les poissons des filets afin de les conserver. Poser ou relever les filets l'été dès 5h du matin sur le lac, un peu plus tard l'hiver, ou en fin de journée selon la pêche et les saisons. L'après-midi était consacrée à la préparation des poissons pour la vente. Il a connu les très belles années de perches, mais il a toujours diversifié sa pêche.

Anne-Claude s'occupait de tout l'administratif et de la partie commerciale de la pêche «ce n'était pas le truc de Claude». Lorsqu'Henri Chapuisat a pris sa retraite, Claude a continué seul. Dans les dernières années de

son activité, il sortait moins l'hiver. Anne-Claude l'accompagnait par beau temps sur le bateau, «je ne faisais rien, je lui tenais compagnie. Je n'ai pas le pied marin et je supporte mal le mouvement de la houle lorsque le bateau est à l'arrêt», raconte-t-elle en riant. En fait, ces sorties lui apportaient le plaisir d'observer la nature, la faune et le paysage. Sur le bateau, Claude était du genre mutique, mais cela ne posait pas de problème à sa femme, «il y a assez de bruit sur le lac avec tous les oiseaux !».

La famille

Ce qui ressort de cette vie au rythme bien particulier, c'est la place de la famille. Lorsqu'il rencontre Anne-Claude, elle a déjà trois enfants. Ensemble, ils ont un fils. Famille d'accueil, les Piguet accueillent d'autres enfants qui s'ajoutent à leur tribu au quotidien. Claude se souvient de ses réveils à 4h30 du matin où il quittait la maison sans un bruit, «même pas un café en partant pour ne pas réveiller la famille».

La famille Piguet a créé toute une vie autour du rythme de la pêche et qui n'avait rien à voir avec la pêche. «On s'est organisé autour du métier de Claude pour vivre heureux», souligne Anne-Claude. Ne pouvant pas prendre de vacances comme tout le monde, Claude et Anne-Claude ménagent des moments loin du travail, comme «les dimanches aux champignons avec les enfants». Il y a aussi les sorties sur le bateau : «les autres parents emmènaient leurs enfants à la place de jeux, mais nous on allait les balader sur le lac avec les cannes à pêche».

Néanmoins, pour Claude, pas question de peser sur le choix de vie des enfants : «Ils ont fait ce qu'ils voulaient, je ne voulais surtout pas les forcer. Moi, on ne m'a pas laissé le choix, des fois je regrette un peu et d'autres fois, pas». Mais, il a mis un point d'honneur à leur apprendre à tous, à couper le poisson dans les règles de l'art.

* La senne est un filet utilisé en pêche active et composé de deux parties de forme allongée, appelées bras, reliées par une partie en forme de sac. On distingue deux types de sennes : le grand filet et la monte. <https://sisl.ch/>

Claude Piguet

Anne Devaux

Une artiste venue de Rome, à Saint-Prex

Monique Carole Denoréaz

www.roma-stprex.art



© Monique Carole Denoréaz

Quand j'ai rencontré Maria Chiara Barone, j'ai été émerveillée par ses cheveux si longs !

Elle me raconte : « *Quand j'étais enfant mes parents voulaient que je porte les cheveux très courts. Dès que j'ai pu le décider, je ne les ai plus jamais coupés !* ». C'est mon côté rebelle me précise-t-elle. Ce trait de caractère accompagné de sensibilité se perçoit dans ses œuvres, qui nous emmènent dans ses voyages intérieurs, que chaque personne interprète selon sa perception.

De voyages, il en a été question durant sa vie. D'abord avec ses parents et ses frères, dans divers pays, dans des musées d'art où la passion artistique et historique a débuté. Plus tard, Maria Chiara s'est aussi souvent rendue en Grèce à la recherche de colonnes. Pour parfaire ses études d'architecture, plus précisément sur l'histoire de l'art, elle a eu l'opportunité de venir à Lausanne à l'EPFL en tant que doctorante. Son travail s'est porté sur « *l'Origine du Temple grec* ». Au bord du Léman, elle se sent tout de suite chez elle, en découvrant le fonctionnement de notre pays quelque peu différent de sa Rome natale. En

cherchant un appartement proche de Lausanne, elle arrive à Saint-Prex, son premier coup de foudre !

Avec ses qualifications multiples, elle travaille à l'État de Vaud à temps partiel en tant que responsable de la Section recensements et mesures de protection, Division monuments et sites.

La peinture et la sculpture deux passions artistiques à communiquer et à enseigner.

Tout s'est mis en place naturellement. Un jour en passant devant une devanture à louer avec de surcroît deux colonnes bien visibles : elle se dit « *cet endroit est pour moi !* ». Son deuxième coup de foudre dans notre village. Ce local entame sa mue en atelier artistique.

Dans ses cours tout est possible. Les enfants de trois à six ans sont les bienvenus, seuls, en groupe ou avec un parent. Les adultes ont aussi le choix entre la sculpture à l'argile ou la peinture acrylique.

Maria Chiara écoute et questionne chaque participant pour connaître son souhait. Si celui-ci est flou, des livres d'art sont à disposition pour l'aider. Avec les enfants une approche lu-

dique est mise en place. Elle possède un livre en trois dimensions qui représente une peinture classique connue, mais ce sont des chats qui en sont les protagonistes. Grâce à ce visuel Maria Chiara raconte l'histoire de l'artiste, de son œuvre et montre l'original dans un grand livre d'art !

Par son métier d'architecte, les lignes géométriques et les axes du sujet représentatif sont calculés et esquissés directement au crayon gris sur la toile, ce qui est agréable. Toute erreur peut être effacée et retravaillée. Maria Chiara fait en sorte que chaque élève termine à son rythme sa réalisation et qu'il en soit fier. Parfois en le faisant sortir de sa zone de confort !

Elle organise aussi des fêtes d'anniversaires pour les enfants autour d'un cours entre copains-copines. Avant d'aller à Rome, comme plusieurs de ses jeunes élèves aimeraient le faire, franchissez la porte de l'atelier de la rue du Pont-Levis 16, admirez les créations et pourquoi pas lancez-vous dans un cours d'essai.

Bibliothèque communale



Le soir du 31 décembre, Izumi rend visite à sa mère mais trouve la maison vide : Yuriko a disparu. Il la retrouve

sur une balançoire, dans un parc voisin.

Depuis quelque temps, Izumi avait remarqué que le comportement de sa mère avait changé. Le frigo rempli de produits périmés, la vaisselle sale qui s'entasse dans l'évier, les petits oublis... Pour ce fils élevé par sa mère célibataire et qui s'apprête lui-même à devenir père, c'est le choc quand le diagnostic tombe. Yuriko est atteinte de la maladie d'Alzheimer.

A mesure que la mère perd ses souvenirs, le fils se remémore son enfance, leur ancienne vie à deux et se questionne sur le rôle de père qui l'attend et pour lequel il ne se sent pas prêt.

Ce roman du Japonais Genki Kawamura parle de la vieillesse, de la maladie,

de la solitude mais aussi des liens familiaux, des non-dits, des secrets. Le sujet n'est pas vraiment joyeux mais l'écriture est pleine de délicatesse et de pudeur et la lecture devient un vrai plaisir.

C'est un beau roman, sensible, émouvant et nécessaire. A conseiller à tous les enfants adultes pour les aider à comprendre leurs parents âgés et peut-être aussi mieux les préparer à cette période de la vie où les rôles finissent par s'inverser et les parents deviennent, peu à peu, les enfants de leurs enfants.

N'oublie pas les fleurs

Genki Kawamura

Éditeur: Fleuve éditions

« Les années ont passé si vite que je ne crois pas avoir 90 ans ! » dit Hubert avec un grand sourire et beaucoup d'humour.

Hubert Emonet naît le 10 décembre 1931 à Attalens dans le canton de Fribourg. C'est un beau cadeau de Noël pour ses parents Véronique et Pierre Emonet. Ceux-ci ont un train de campagne. De 1927 à 1937, neuf enfants viendront animer la maisonnée. Hélas, en 1939 Pierre décède laissant à son épouse le soin d'élever la fratrie et de faire face à tous les travaux agricoles.

Elle accueillera plus tard Christian Monney qui habite Saint-Prex.

Une vie d'artisan

Dès 1948, Hubert fera son apprentissage de sellier-tapissier à Neuchâtel. Il travaillera dans la maison DEM à Chavannes où il est payé fr.1.75/heure. Ensuite, il intégrera l'entreprise LEU à Montelly (Lausanne).

En 1956, lors de cet hiver rigoureux et glacial (-25° !), naîtra à Crissier sa fille Françoise.

En 1974, alors qu'il vient assister à la messe de minuit avec sa maman Véronique qui tient un commerce dans le bourg avec Jean-Louis Savoy, il rencontre Françoise Monney. Il tombe immédiatement sous son charme. Ils se marient en 1976. De cette union, naîtra sa deuxième fille Muriel.

En 1981, il crée son entreprise tapissier-storiste à Saint-Prex. Il bénéficiera quelquefois des compétences de Jean-François Schwerzmann.

Il a pour devise « Ne pas s'agrandir mais toujours maîtriser ». Il effectuera tous ses travaux sans cigarette, ni natel !

Son travail, notamment au Vieux-Moulin et à la Paroisse catholique de Saint-Prex ainsi, que chez de nombreux particuliers a été toujours apprécié.

Sa bienfaisance en fera un artisan saint-preyard renommé.

Les petites et grandes joies

Il évoque avec joie un séjour à Disneyland, près de Paris, en 1993. La famille était au complet: sa femme Françoise, sa

fille Muriel ainsi que sa fille Françoise avec son mari et leurs deux enfants.

Il évoque aussi les nombreuses parties de yass commencées à 9h du matin et achevées à 21h.

D'autre part, avec son épouse Françoise, il fit de nombreuses croisières sur l'Océan Atlantique, la mer Baltique ainsi que sur la mer Méditerranée où ils découvrirent à chaque escale de nombreux pays européens. Ils naviguèrent, notamment à bord du Concordia, dont le naufrage, il y a quelques années fit la une de l'actualité.

Il se rappelle avec plaisir et émotion ses participations aux kermesses de la Paroisse catholique qui duraient deux jours. La gymnastique a toujours été sa passion. Pendant de nombreuses années, il fut membre actif de la Gym-Hommes de Saint-Prex. Il en est actuellement membre honoraire. Et depuis encore plus longtemps, il est membre de la gym de Crissier où il s'occupa du groupe des pupilles.

Hubert est un bricoleur-né. Il a bien aimé jardiner. Il subsiste de son ancien potager, un très beau verger aux parterres verdoyants et fleuris.

Il apprécie grandement son quotidien aux côtés de Françoise qui lui concocte de savoureux repas. Les petits bonheurs, partagés avec elle sont ses rayons de soleil.

Quel bonheur d'être père, grand-père et même trois fois arrière grand-père!

Hubert Emonet

Arlette Coulon



Agenda de mars à juin 2022

COVID-19

Selon la crise sanitaire actuelle, ce calendrier risque d'évoluer. De ce fait, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet pour vous assurer du maintien de ces événements, www.saint-prex.ch

Mars

Ma 15, 18h et Me 16, 15h, **Spectacle du Cirque Helvetia**, Place d'Armes. Org. *Cirque Helvetia*
 Ve 18 et Sa 19, 20h, **Spectacle Imbroglia**, Cave du Château. Org. *Ecole de théâtre ACTE*
 Di 20, 17h, **Concert Albert Pià & Quatuor Stuller**, Vieux-Moulin. Org. *Concerts Classiques Région Morges*
 Je 24 et Ve 25, 9h, **Vente de confitures d'agrumes**, Centre Coop St-Prex. Org. *Entraide familiale*
 Ve 25, 8h, **Aide déclaration d'impôts**, Vieux-Moulin. Org. *AVIVO*
 Di 27, 10h, **P'tit Marché** du Vieux-Bourg

Avril

Sa 2, 19h, **Soirée annuelle**, Vieux-Moulin. Org. *Fanfare de la Verrerie*
 Sa 2 et Di 3, 7h, **2^e manche Championnat Suisse**, Centre sportif du Cherrat. Org. *Twirling bâton*
 Me 6, 16h, **Troc de printemps**, Vieux-Moulin. Org. *Troc de Saint-Prex*
 Sa 9, 20h30, **Spectacle de Brigitte Rosset**, Vieux-Moulin. Org. *St-Prex Passion Culture*
 Di 24, 10h, **P'tit Marché** du Vieux-Bourg
 Je 28, 18h, **Tirs obligatoires**, Stand d'Etoy. Org. *Société de tir Fleur de Lys*

Mai

Ve 6, 8h, **Aide déclaration d'impôts**, Vieux-Moulin. Org. *AVIVO*
 Sa 7, 10h, **Balade sur le thème des arbres**, Saint-Prex. Org. *M. Corajoud*
 Sa 14, **Concert**, Vieux-Moulin. Org. *BrassBand junior Vaudois*
 Je 19, 18h, **Tirs obligatoires**, Stand d'Etoy. Org. *Société de tir Fleur de Lys*
 Ve 20, 11h30, **Repas de soutien**, Vieux-Moulin. Org. *FC Amical Saint-Prex*
 Sa 21, 9h, **Net Léman**, plage de Saint-Prex. Org. *Club Immersion*
 Di 22, **Cyclotour du Léman**, passage à Saint-Prex. Org. *Association cyclotour du Léman*
 Di 29, 10h, **P'tit Marché** du Vieux-Bourg

Juin

Je 2, 18h, **Tirs obligatoires**, Stand d'Etoy. Org. *Société de tir Fleur de Lys*
 Je 9, Ve 10 et Sa 11, 18h, **Tirs en campagne**, Stand d'Etoy. Org. *Société de tir Fleur de Lys*
 Je 16, 17h30, **Balade sur le thème des arbres**, Saint-Prex. Org. *M. Corajoud*
 Sa 18, 20h30, **Spectacle Olivier Zanaerli**, Vieux-Moulin. Org. *St-Prex Passion Culture*
 Je 23, 18h, **Tirs obligatoires**, Stand d'Etoy. Org. *Société de tir Fleur de Lys*
 Ve 24, 19h30, **Aubade**, Cherrat III. Org. *Fanfare de la Verrerie*
 Ve 24, Sa 25, et Di 26, **Spectrum Festival**, Vieux-Moulin. Org. *Spectrum*
 Sa 25, **Trophée du Radio-Phare**, local du sauvetage et à la place d'Armes. Org. *Sauvetage de Saint-Prex*

Impressum

Equipe de rédaction :
 Bénévoles de Saint-Prex

Municipal responsable :
 Jan von Overbeck

Administration :
journal@st-prex.ch

Rédactrice en chef :
 Anne Devaux, Saint-Prex

Mise en page :
 Marlyse Dutoit, Saint-Prex

Dessins :
 Atelier UBU, Lausanne

Impression :
 Imprimerie Hermann SA, Morges

